

Université Senghor – EAMAU – CNAM - CODATU

MASTER

« Transport et mobilité durable dans les villes africaines »

OUVERTURE DES CANDIDATURES 2016/2017

La date limite pour l'envoi des candidatures a été repoussée au 3 avril 2016

Le développement économique et démographique de l'Afrique se traduit par une urbanisation croissante. La mobilité urbaine, actuellement caractérisée par des transports collectifs artisanaux et la motorisation rapide des ménages, conduit souvent à la congestion des centres villes et des périphéries. Pour faire émerger des villes durables, il est essentiel de définir une politique globale de mobilité. En particulier, il est nécessaire de structurer l'offre de transport collectif dans le but de favoriser l'accessibilité des individus aux emplois, aux marchés, à l'éducation et aux services essentiels.

C'est le rôle dévolu aux autorités compétentes, qui doivent se doter des moyens humains et financiers adaptés.

La formation de cadres compétents dans les pays africains est donc une priorité pour assurer la mise en place de politiques et de mesures pertinentes dans le secteur des transports urbains. La formation proposée doit permettre de mettre à disposition des Etats africains des responsables de haut niveau capable de répondre aux besoins spécifiques des villes africaines en matière de mobilité et de transport.

Le Master aura lieu à l'Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme à Lomé. Il est sanctionné par un diplôme de l'Université Senghor co-signé par l'EAMAU et reconnu par le CNAM et en Afrique subsaharienne par la CAMES (demande en cours). CODATU (association favorisant le développement de la mobilité urbaine durable dans les pays du Sud) à

l'initiative de ce master coordonne l'action des différents partenaires du master.

Objectifs du programme

- Donner aux auditeurs les outils professionnels nécessaires. Il s'agit de les sensibiliser et de leur fournir les clés et les méthodes de travail leur permettant de s'adapter au mieux aux diverses situations auxquelles ils seront confrontés ;
- Transmettre les concepts permettant d'analyser les différents aspects de la mobilité et des déplacements ;
- Transférer les compétences concernant le développement et l'exploitation d'un réseau de transports collectifs ;
- Renforcer la capacité des auditeurs d'orienter la décision en matière de mobilité et de transports urbains en tenant compte des dimensions environnementales, économiques et sociales ;
- Renforcer les capacités des auditeurs pour mettre en œuvre des politiques et des plans d'action en matière de mobilité urbaine dans les villes africaines.

Débouchés

Cadres de haut niveau et décideurs dans les secteurs public et privé, les auditeurs intégreront les entreprises de transports urbains et interurbains, les bureaux d'études et les autorités de transport au niveau national (ministère) et local. Dès la fin de la formation, les auditeurs sont directement opérationnels et leur insertion favorisée par le stage de fin de cycle.

Conditions d'admission

Pour être admis au programme de Master 2, les candidats doivent être titulaires d'une première année de master ou d'un diplôme de niveau équivalent délivré par une institution reconnue dans un domaine correspondant à la spécialité. L'admission est également possible par validation des acquis professionnels (VAP85) à partir de 3 ans d'expérience ad minima.

Dans tous les cas, la sélection est effectuée au vu du dossier académique et professionnel du candidat.

Les candidats sont invités à rechercher une bourse d'études pour couvrir les frais d'inscription et d'hébergement auprès des banques de développement, bailleurs de fonds et autres organismes de financement. Les établissements partenaires les conseilleront à cette fin. Les candidats retenus recevront une attestation leur permettant de justifier leur admission et de faciliter leurs démarches.

Méthodes pédagogiques

Le Master comporte douze semaines de cours en présentiel ou à distance, du 12 septembre au 21 décembre 2016. Le stage dure de quatre à six mois, entre janvier et juin. Le mémoire est soutenu en septembre, en principe à Lomé.

Les approches et les méthodes d'apprentissage sont non seulement novatrices mais aussi diversifiées. Elles visent le développement des compétences (savoir, savoir-faire et savoir – être) pour tenir compte de la nature professionnelle du Master en Développement. Elles sont axées sur les:

- Exposés magistraux des professeurs
- Études critiques de cas
- Mises en situation
- Jeux de rôles et simulations
- Exercices individuels et en équipes
- Visites d'entreprises et d'administration publiques
- Grandes conférences
- Visio conférences et enseignement à distance

Chaque unité d'enseignement est dispensée par un professeur qui doit élaborer un plan de cours selon un format cadre.

Chaque professeur ayant dispensé une unité d'enseignement ou un module est évalué par les auditeurs à l'aide du formulaire d'appréciation des enseignements. Les résultats sont ensuite traités et transmis au professeur concerné afin d'améliorer les méthodes pédagogiques.

Un responsable pédagogique est désigné par accord entre l'Université Senghor et l'EAMAU. Il est aujourd'hui M. Michel Tindano, directeur général de la Sotral à Lomé.

Évaluation et contrôle des connaissances

Pour réussir le Master en Développement, il faut obtenir 60 crédits. Chaque unité d'enseignement est évaluée de manière individuelle et notée de 0 à 20. Les notes sont remises par les enseignants au coordonnateur pédagogique.

Pour tout module d'une unité d'enseignement, la note inférieure à 10/20 donne lieu à une évaluation obligatoire de rattrapage. L'étudiant garde la note la plus élevée qui se limite en toute hypothèse à 10/20. En règle générale, les notes se compensent à l'intérieur d'une Unité d'Enseignement. Cependant, il n'y a pas de compensation entre les UE d'un même semestre. Une Unité d'Enseignement est considérée acquise et réussie si la moyenne des notes obtenues dans les différents enseignements de l'Unité (modules) est supérieure ou égale à 10/20. Un jury se réunit à la fin du 1er semestre pour valider les acquis, pour autoriser le passage au semestre suivant ou pour décider de l'exclusion du programme de Master. Le départ en stage est conditionné par la réussite du premier semestre et la validation des Unités d'Enseignement du premier semestre.

La note minimale pour la validation du mémoire du Master qui est soutenu à la fin du 2ème semestre, est de 12/20. L'étudiant qui a obtenu une note inférieure à 12/20 est autorisé à soutenir une nouvelle version de son travail, soit en « présentiel », soit en visioconférence, dans le mois qui suit la date de sa première soutenance. En cas de validation du mémoire revu et corrigé, l'étudiant obtient le Master en Développement mais sans attribution de mention.

Les mentions sont attribuées selon les critères suivants :

- « Excellent » si la moyenne est égale ou supérieure à 18/20
- « Très bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 16/20
- « Bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 14/20
- « Assez Bien » si la moyenne est égale ou supérieure à 12/20

Les seules absences autorisées sont celles pour raisons médicales graves justifiées par un certificat médical ou sur autorisation spéciale du coordonnateur pédagogique. Dans ce cas, il sera procédé une évaluation de rattrapage de la matière dispensée lors de l'absence.

Programme des enseignements

Les cours du master sont structurés en 8 unités d'enseignement (UE) comprenant un stage et réparties sur 2 semestres. Les cours comprennent à la fois des cours magistraux (certains peuvent être dispensés à distance) et des travaux pratiques individuels ou en groupe de travail. Les cours seront donnés en salle (1 seul cycle de 12 semaines de mi-septembre à mi-décembre, soit 300h) et le stage sera de 4 à 6 mois entre janvier et juin.

L'EAMAU organisera les enseignements dans ses locaux.

Ci-dessous le programme 2015. Celui de 2016 sera un peu modifié après évaluation des enseignants de la première promotion du master.

UE 1 : Dynamiques urbaines et enjeux de la mobilité urbaine en Afrique (2 ECTS)

Présentation des enjeux socio-économiques, environnementaux et politiques de la mobilité urbaine durable, principes, concepts, actions et résultats possibles. Introduction à la formation.

UE 2 : Demande de mobilité (6 ECTS)

- Identification des besoins de mobilité
- Production des données et réalisation d'enquêtes
- Analyse des données et prévision de la demande

UE 3 : Offre de transport intégrée (5 ECTS)

- Transport collectif
 - Structuration du réseau et définition de l'offre
 - Exploitation et gestion du réseau
 - Intermodalité
 - Politiques tarifaires
 - Création de la demande - Technique de formalisation de documents communicants.
- Taxis et transport artisanal
 - Organisation et gestion du transport artisanal
 - Dialogue et concertation institutionnelle
 - Intégration au réseau TC

UE 4 : Ingénierie du trafic et signalisation routière (3 ECTS)

- Gestion de la circulation des véhicules motorisés
- Sécurité routière
- FRET et logistique urbaine
- Politiques de stationnement
- Aménagements favorables aux modes non motorisés et aux personnes à mobilité réduite

UE 5 : Gouvernance et financement de la mobilité urbaine (6 ECTS)

- Organisation institutionnelle
- Rôle des AOT - Autorités Organisatrices de Transport
- Fiscalité et ressources financières
- Sources de financement nationales et internationales

UE 6 : Planification de la mobilité urbaine et régionale (6 ECTS)

- Intégration urbanisme-transport
- La planification des déplacements urbains
- Enjeux socio-économiques de la mobilité urbaine
- Enjeux environnementaux de la mobilité urbaine
- Concertation multi-acteurs et participation citoyenne

UE 7 : Séminaire de méthode (2 ECTS)

- Techniques et méthodes de recherche sur les problématiques de transport,
- Gestion, suivi et évaluation de projet de transport,
- Technique d'analyse multicritère.

UE 8 : Stage, rédaction du mémoire et soutenance (30 ECTS)

Stage de 4 mois (en Afrique ou à l'international) (20 ECTS) et Rédaction d'un mémoire et soutenance (10 ECTS)

Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont de 3800 euros ou 2,5 millions CFA. **La date limite de paiement des droits d'inscription est le 15 juin 2016.**

Avec le support de CODATU et des universités partenaires, les candidats retenus seront invités à rechercher des bourses afin de couvrir leurs couts d'inscription et d'hébergement. A titre indicatif les frais de séjour à Lomé pour un étudiant du master (logement, transport quotidien, repas) sont évalués à 300€/mois ou 200.000 CFA. Des **bourses** peuvent être attribuées par CODATU, sur demande des étudiants admis et examen du dossier. La bourse est en principe de **50% du montant des droits d'inscription.**

Ouverture des candidatures

Le dossier de candidature est disponible sur le site de chacun des établissements partenaires, **du 4 janvier 2016 au 15 mars 2016.** Les candidats seront informés le 8 avril 2016 de la décision d'admission.

Université Senghor (Alexandrie) : <http://www.usenghor-francophonie.org>

Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (Lomé) : <http://www.eamau.org/>

CODATU (Lyon) : www.codatu.org

Envoi des candidatures

Le dossier de candidature est à adresser à Michel TINDANO (Coordinateur pédagogique : mastermobiliteafrique@codatu.org), ainsi qu'à l'Université Senghor (rectorat@usenghor-francophonie.org) **avant le 15 Mars 2016 à minuit.**

Il doit obligatoirement comprendre les documents listés ci-dessous :

- Curriculum Vitae (CV)
- Lettre de motivation
- Photocopie légalisée du diplôme ou documents pouvant justifier la validation d'acquis professionnels
- Pour les candidats salariés, en cas d'admission à la formation, une lettre d'acceptation de mise à disposition du candidat signée par l'employeur.

Nota bene: Les originaux de ces documents seront demandés en cas d'admission et avant l'inscription définitive.